



Fondation des petits frères des Pauvres

Reconnue d'utilité publique

L'ESSENTIEL 2017

La Fondation des petits frères des Pauvres a été créée par l'Association les petits frères des Pauvres. Elle est, aujourd'hui, la première fondation entièrement dédiée à la cause des personnes âgées isolées.

Depuis sa création, en 1977, les besoins ont beaucoup évolué et son action s'est considérablement développée grâce à la générosité de ses donateurs. Je tiens dès à présent à les remercier très chaleureusement.

En 2017, ces soutiens ont permis d'entretenir le parc immobilier constitué de plus de 650 logements mis à la disposition des plus démunis et de continuer de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

La Fondation a aussi diversifié les soutiens versés à des associations en lançant son premier appel à projets sur le thème de l'intergénérationnel.

Toutes ces réalisations sont décrites dans cet Essentiel et dans le Rapport annuel qui l'accompagne.

PHILIPPE LE BITOUX

PRÉSIDENT

L'année 2017 était une année remplie d'incertitudes potentielles, aussi bien sur le plan économique et financier, que sur le plan législatif.

Malgré tout cela, la Fondation des petits frères des Pauvres a augmenté le montant de sa collecte auprès du grand public de 4% par rapport à 2016. C'est une immense satisfaction que de pouvoir compter sur la générosité sans faille des donateurs. Néanmoins, les défis pour 2018 semblent toujours plus importants et la suppression de l'ISF¹ et son remplacement par l'IFP² peuvent avoir des conséquences pour les fondations reconnues d'utilité publique en termes de collecte difficiles à anticiper à ce jour.

Aussi, la mobilisation du plus grand nombre sera indispensable pour venir en aide aux personnes âgées très isolées.

PHILIPPE RAMBAL

TRESORIER

¹ Impôt de solidarité sur la fortune

² Impôt sur la Fortune Immobilière

LA PREMIÈRE FONDATION ENTIÈREMENT DÉDIÉE À LA CAUSE DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES ET DÉMUNIES

BUT STATUTAIRE DE LA FONDATION

« faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes n'ayant que de faibles ressources ou/et en situation d'isolement, principalement des personnes âgées et notamment en matière de logement, soit directement, soit indirectement en permettant la réalisation de ces actions par d'autres organismes ».

LES RÉALISATIONS 2017

La Fondation des petits frères des Pauvres agit soit directement, soit par l'intermédiaire de ses fondations abritées. Les dons de ses donateurs lui permettent de financer en priorité les grands projets de son association fondatrice. Elle soutient aussi, chaque année, des actions menées par des associations qui agissent en complémentarité avec l'Association les petits frères des Pauvres sur les thèmes suivants : Hébergement-logement, Santé et soins palliatifs, Exclusion et grande précarité, Lien social et accompagnement.

LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

En 2017, elle a soutenu 26 actions menées en faveur de la cause des personnes âgées isolées telles qu'une étude sur les habitats alternatifs pour personnes âgées, des concerts et ateliers d'opéra pour des personnes âgées à Paris, une journée de sensibilisation aux soins palliatifs en Île-de-France. Les subventions distribuées en 2017 s'élèvent à 284 900 €.

En parallèle, la Fondation des petits frères des Pauvres a lancé en octobre 2017 son premier appel à projets sur le thème « Cultiver le lien intergénérationnel : se rencontrer, échanger, faire ensemble ». Pour connaître le nom des lauréats, rendez-vous sur fondation.petitsfreresdespauvres.fr.

En 2017, la Fondation des petits frères des Pauvres a accueilli en son sein 3 nouvelles fondations portant ainsi le nombre de ses fondations abritées à 10.

LES FONDATIONS ABRITÉES

Les fondations abritées (hors Fondation Bersabée) ont soutenu 37 projets et versé 415 500 € de subventions.

LA FONDATION BERSABÉE

Créée en 1977, la Fondation Bersabée acquiert, aménage ou rénove des logements, individuels ou collectifs, des unités d'hébergement temporaire et tous les autres lieux de vie qu'elle estime nécessaires à l'accomplissement de son but. Ces locaux sont mis directement ou indirectement à la disposition de personnes accompagnées par l'Association les petits frères des Pauvres ou d'autres partenaires. Au 31 décembre 2017, elle est propriétaire de 652 logements à vocation sociale partout en France.



LA FONDATION PHILIPPE OTHENIN-GIRARD

Cette fondation gère un vaste domaine, en Sologne, sur lequel a été érigé le Centre de Rencontre des Générations qui propose un hébergement temporaire ou prolongé à des personnes âgées ou en fin de vie.

LA FONDATION MIREILLE ET PIERRE LANDRIEU

Privilégiant l'aide aux structures d'accompagnement des personnes malades, en fin de vie ou en soins palliatifs, cette fondation a soutenu, en 2017, le développement d'équipes d'accompagnement spécifiques de personnes gravement malades, des formations, des séances bien-être à domicile, la construction d'un lieu de vie et d'accueil pour personnes vieillissantes en situation de handicap mental en Anjou, etc.



LA FONDATION UTB

Elle soutient et organise des activités de type séjours de détente ou balades culturelles à destination de personnes touchées jeunes par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, visant à offrir un soutien et des moments de répit aux malades et à leurs aidants.

En 2017, 3 séjours ont eu lieu et plusieurs balades culturelles ont été organisées en région parisienne.



LA FONDATION LOUISE ROULIN

Cette fondation finance des actions d'accompagnement de personnes âgées par des bénévoles et des projets pour leur permettre de sortir de leur isolement. En 2017, elle a soutenu le développement de plus de 25 équipes d'accompagnement des petits frères des Pauvres en France, ainsi que des équipes en Inde et au Mexique et des activités telles que des sorties au musée ou des spectacles chorégraphiques à l'hôpital.



LA FONDATION ANDRÉE MORILLON

Cette fondation souhaite contribuer à soulager la situation des personnes âgées, malades ou en fin de vie. En 2017, elle a apporté son aide à des personnes accompagnées par les petits frères des Pauvres pour le paiement de factures, de frais de santé ou de mobilier.



LA FONDATION JALMALV PARIS - ÎLE-DE-FRANCE

Cette fondation a pour objet de venir en aide aux personnes touchées par la souffrance, la maladie et le deuil. En 2017, elle a financé une campagne de sensibilisation et de recrutement de bénévoles.



LA FONDATION ABUELA

Créée en avril 2017, la Fondation Abuela entend soutenir la réciprocité des liens entre les personnes âgées isolées et leur entourage. En 2017, elle a soutenu le dispositif Voisin-Age des petits frères des Pauvres qui met en relation des personnes âgées et leurs voisins en privilégiant la proximité, les affinités et la réciprocité des échanges.



LA FONDATION ÉMILE LAMY

Créée en avril 2017, cette fondation a vocation à soutenir des actions au profit de personnes accompagnées par les petits frères des Pauvres partout en Île-de-France.



LA FONDATION LILA LANIER

Créée en juillet 2017, la Fondation LiLa Lanier soutient les personnes vieillissantes en situation de précarité et les personnes handicapées. En 2017, elle a financé les activités mises en place spécifiquement pour des femmes vieillissantes porteuses du VIH.

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA FONDATION

La Fondation des petits frères des Pauvres tire essentiellement ses ressources :

- des dons, donations et legs qui lui sont consentis par ses donateurs, fondateurs et testateurs,
- des revenus de ses activités immobilières sociales : loyers modérés payés par les personnes accompagnées plus une partie des charges des logements mis à leur disposition, et loyers des locaux d'activité mis à disposition d'associations et de fondations,
- des revenus de sa dotation : revenus immobiliers et financiers.

Les dons, legs et versements des fondateurs permettent de mener les actions : d'une part directement, par l'acquisition et/ou la rénovation de logements et de structures d'hébergement ; d'autre part, indirectement, par le financement d'actions menées par des associations œuvrant dans le même but, qu'il s'agisse de l'Association les petits frères des Pauvres, ou d'autres associations partenaires.

Les revenus des activités immobilières sociales permettent l'entretien régulier du parc de logement social et des locaux d'activité loués à des associations et fondations.

Les revenus de la dotation sont utilisés pour couvrir les frais de fonctionnement de la Fondation.



Bilan au 31/12/2017

PRINCIPAUX POSTES DU BILAN après affectation du résultat 2017 (EN MILLIERS D'EUROS)

Actif net			Passif		
	2017	2016		2017	2016
Actifs immobiliers sociaux ¹	67 017	62 533	Dotations pérennes et consommables et apports sans droit de reprise <i>(dont abritante : 21 179 ; Bersabée : 48 010 ; autres abritées : 18 235)</i>	87 424	68 243
Actifs immobiliers de rapport ²	8 919	10 397	Fonds propres utilisés pour le financement des actifs immobiliers <i>(dont Bersabée : 15 215)</i>	15 215	16 482
Actifs financiers constitutifs de la dotation ³	29 276	17 224	Réserves et report à nouveau	25 060	18 901
Autres actifs immobilisés	148	2 718	Subventions d'investissement	2 822	3 047
Trésorerie	39 651	25 917	Fonds dédiés <i>(dont abritante : 537 ; Bersabée : 11 130 ; autres abritées : 1 093)</i>	12 670	10 457
Créances	1 042	1 011	Dettes et provisions	2 772	2 670
TOTAL BILAN ACTIF	146 053	119 800	TOTAL BILAN PASSIF	146 053	119 800

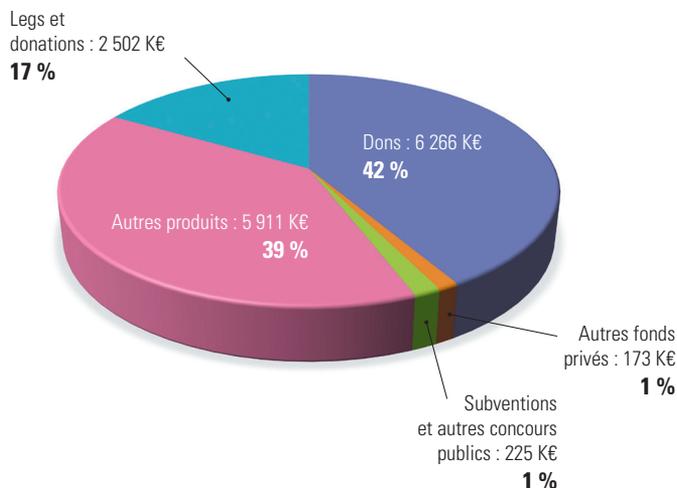
¹ Actifs immobiliers sociaux : logements mis à disposition des personnes âgées accompagnées et locaux d'activité loués à des associations et fondations.

² Actifs immobiliers de rapport : logements, locaux et parkings loués au prix du marché et produisant des revenus destinés à la couverture des charges de fonctionnement.

³ Actifs financiers constitutifs de la dotation : placements financiers produisant des revenus destinés à la couverture des charges de fonctionnement. Leur augmentation est notamment liée à la création de la Fondation abritée Emile Lamy en 2017 dont la dotation pérenne de 15 880 K€ est placée en actifs financiers.

LES RESSOURCES

Ressources totales : 15 077 K€



Détail des ressources

2017 a été une belle année au niveau des legs et donations mobilières et immobilières réalisés qui ont été multipliés par plus de deux par rapport à l'année précédente.

Les donateurs et les fondateurs des fondations abritées ont contribué par leurs **dons** à hauteur de **6 266 K€** contre 5 997 K€ en 2016 (Cf. détail ci-dessous), ressources complétées de **réalisation de legs et donations** pour **2 502 K€** contre 1 173 K€ en 2016. La **générosité du public** représente **59 % des ressources totales** 2017.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des donations et legs de biens immobiliers conservés par la Fondation (passés directement au bilan) qui se sont élevés à 3 195 K€ contre 4 120 K€ en 2016.

Les **autres fonds privés**, soit 173 K€, sont constitués principalement de la consommation 2017 de la dotation consommable de deux fondations abritées (170 K€).

Les **autres produits**, correspondant à **39 % des ressources totales** de l'année, sont composés principalement de produits immobiliers pour 4 232 K€ (dont 3 036 K€ pour le parc social, et 1 196 K€ pour les biens de rapport). Ils comprennent également 757 K€ de produits financiers et 922 K€ de produits divers et exceptionnels (dont 798 K€ de ventes d'immobilier).

Évolution des dons (en milliers d'euros)			
	2017	2016	Variation
Fondation abritante	5 684	5 569	+ 2 %
Fondation abritée Bersabée	114	162	- 30 %
Autres fondations abritées	468	266	+ 76 %
Totaux	6 266	5 997	+ 4 %

Indicateurs clés 2017

59% des ressources sont issues de la générosité du public

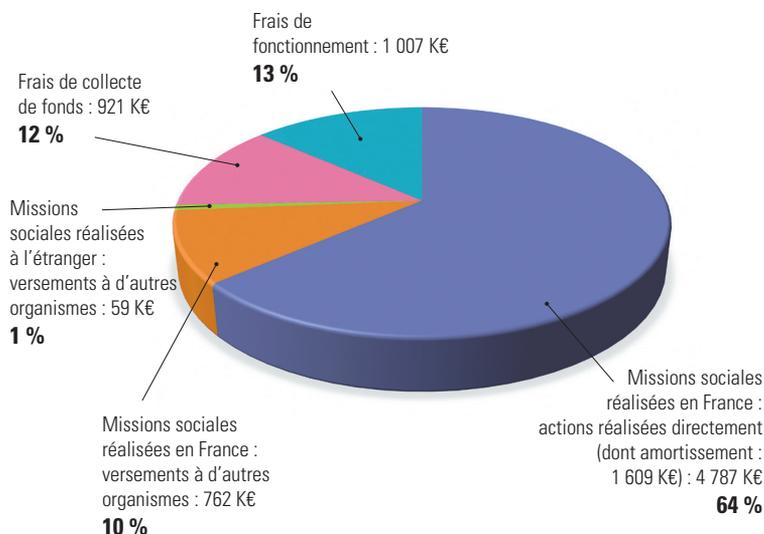
28% des ressources sont issues du parc immobilier

13% des dépenses en frais de fonctionnement (dont 49 % de charges sur les immeubles de rapport)

12% des dépenses en frais d'appel à la générosité du public

LES EMPLOIS

Emplois totaux (hors investissements) : 7 536 K€



Détail des emplois

Les **missions sociales** totalisent **5 608 K€** soit **74 % des emplois totaux** de l'exercice 2017 contre 4 866 K€ en 2016.

Les **frais de collecte** de fonds (921 K€) représentent 12 % des emplois comme en 2016.

Enfin, les **frais de fonctionnement** sont de 1 007 K€ en 2017 contre 1 125 K€ en 2016. Ils comprennent, outre les frais de siège pour 512 K€, les charges générées par la gestion des immeubles de rapport pour 495 K€ (dont 191 K€ de dotations aux amortissements).



Utilisation en 2017 de ressources collectées auprès du public

En 2017, les emplois financés par les ressources collectées auprès du public se sont élevés à 3 844 K€ se répartissant ainsi :

- **Missions sociales** pour 2 916 K€ correspondant :
 - aux investissements immobiliers sociaux de la Fondation Bersabée : 1 124 K€,
 - à une partie des charges sur l'immobilier social : 239 K€,
 - aux charges de l'abritante affectées aux missions sociales : 748 K€ (dont 741 € de charges de personnel),
 - à des prestations en faveur de malades atteints jeunes de la maladie d'Alzheimer : 7 K€,
 - au financement de prestations extérieures pour les missions sociales de l'abritante : 112 K€,
 - à des versements à d'autres organismes agissant en France : 653 K€,
 - à des versements à d'autres organismes agissant à l'étranger : 33 K€.
- **Frais de recherche de fonds** pour 921 K€.
- **Frais de fonctionnement** pour 7 K€ (concernant 3 fondations abritées).

POLITIQUE DE RÉSERVES

Voir tableau des principaux postes du bilan page 4

Après affectation par le Conseil d'Administration du **résultat de l'exercice 2017** d'un montant de **4 892 K€**, les réserves de la Fondation totalisent 37 820 K€ et se composent de :

Réserves et report à nouveau de la Fondation abritante

(25 060 K€) dont :

- **20 091 K€** de réserves de la fondation abritante dont :
 - 18 653 K€ permettant essentiellement le financement ultérieur d'actions de l'association « les petits frères des Pauvres » et d'associations partenaires, ainsi que le financement de projets immobiliers importants ;
 - 1 438 K€ affectés à trois résidences sociales de la Fondation abritée Bersabée, récemment rénovées. Cette réserve de fonds privés affectés est reprise chaque année à hauteur de 154,5 K€ afin de compenser le faible niveau des loyers inhérent au caractère social de ces résidences.
- **4 969 K€** de report à nouveau de la fondation abritante permettant de faire face au développement à venir de la Fondation et aux éventuels imprévus.

Le Conseil d'administration a décidé en avril 2018 la mise en œuvre d'un plan pluriannuel qui permettra par des investissements immobiliers majeurs d'utiliser une partie des réserves jusqu'ici constituées.

Fonds dédiés

(12 760 K€) dont :

- **Fonds dédiés sur dons, donations et legs affectés : 1 567 K€**

Ils sont constitués de fonds collectés et non encore utilisés au 31 décembre, affectés spécifiquement par les donateurs ou testateurs.

- **Fonds dédiés aux fondations abritées : 11 193 K€**

Ils se composent du cumul des ressources non encore utilisées des fondations abritées dont :

- 10 100 K€ pour la Fondation Bersabée ; ces fonds sont destinés à la rénovation de son parc immobilier social et au financement de ses nouveaux projets ;
- 1 093 K€ pour les 9 autres fondations abritées qui leur permettront de mener à bien leurs projets.

La dynamique des projets dont s'est dotée la Fondation des petits frères des Pauvres exige du temps et des moyens. Ces moyens sont tout d'abord le savoir-faire que ses équipes bénévoles et salariées ont acquis à l'épreuve des réalisations passées ; mais ils sont tout autant la générosité constante des donateurs, testateurs et fondateurs et l'intérêt qu'ils témoignent à ces actions et projets par leur soutien financier régulier.

La Fondation peut ainsi apporter un soutien complémentaire et parfois essentiel à l'action d'accompagnement menée par son association fondatrice et ses nombreuses autres associations partenaires.

POINT SUR LE FUTUR LIEU D'ACCUEIL ET D'ANIMATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Suite à l'acquisition immobilière réalisée en 2016, les travaux sont en cours pour permettre l'emménagement des équipes à l'automne 2018.



10
fondations
abritées

16
salariés

85
bénévoles

6,3
millions
d'euros
collectés
en 2017

63
projets
différents
soutenus

652
logements
en France

LE BÉNÉVOLAT À LA FONDATION

En 2017, **85 bénévoles** dont 14 nouveaux ont apporté leur aide en suivi de travaux, bricolage, gestion et intermédiation locatives, soutien administratif, relation donateurs, étude de projets, placements financiers, etc. Ceci a représenté un total de **19 624 heures de bénévolat, soit près de 12 ETP¹**.

¹Équivalents temps plein



Design graphique : Comme Un Soleil, Photos : Jean-Louis Courtinat, Herbert Eizenberg, H. Elbaum, Aurélie Gelibert, Aurélien Marquot, Thierry Pelletier-Bises de Clowis, Catherine Rechart, Carole Tableau, agence ARC-MOE, D.R.

Des garanties de gestion transparente



Reconnue d'utilité publique, la Fondation des petits frères des Pauvres compte parmi son conseil d'administration des représentants des ministres de l'Intérieur, des Finances et du Logement.

Ses comptes sont certifiés chaque année par le Cabinet Deloitte.

Elle est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance et se soumet annuellement aux contrôles de ses représentants.

Agir avec la Fondation

En créant une fondation abritée sous égide de la Fondation des petits frères des Pauvres, vous êtes certain que votre fondation bénéficiera d'un appui dans la durée, voire au-delà de votre disparition ou de celle de vos proches.

Vous pouvez aussi choisir de soutenir l'action de la Fondation des petits frères des Pauvres de différentes façons : don, legs, donation, donation d'usufruit temporaire...

En 2018, c'est la fin de l'ISF* mais pas la fin de votre générosité !

* Impôt de Solidarité sur la Fortune

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport d'activité et des comptes annuels de l'année 2017, disponibles sur le site internet fondation.petitsfreresdespauvres.fr ou envoyés sur simple demande écrite.



Fondation des petits frères des Pauvres

Reconnue d'utilité publique

64 avenue Parmentier - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 14 15 - Fax 01 40 21 65 45